

Technicien informatique de proximité

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau Bac (toutes filières) sont souhaitées. Savoir utiliser un ordinateur (manipulation du clavier et navigation dans un environnement Windows). Aisance relationnelle souhaitée, le métier impliquant un contact direct avec les utilisateurs (écoute, accompagnement, sens du service)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer le support utilisateur Mettre en service des équipements numériques Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 3 modules complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine). Module 1. Mettre en service des équipements numériques : appropriation des bases du métier - préparation et déploiement des équipements numériques - maintien et optimisation des équipements numériques - protection des données et sensibilisation aux risques numériques (9 semaines) Module 2. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure : déploiement et sécurisation des équipements réseaux - gestion des accès utilisateurs dans Active Directory (4 semaines) Module 3. Assurer le support utilisateur : Gestion des demandes et des incidents - Assistanat et accompagnement des utilisateurs - Diagnostic et résolution des incidents techniques et applicatifs (8 semaines). Période d'application en entreprise (6 semaines). Accompagnement à la certification et session d'examen (2 semaines)

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien informatique de proximité - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00626551	du 29/09/2025 au 07/05/2026	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00626552	du 24/11/2025 au 10/07/2026	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00626553	du 30/03/2026 au 06/11/2026	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	
00626554	du 01/06/2026 au 15/01/2027	Bègles (33)	AFPA BEGLES		Non éligible	

00626555	du 31/08/2026 au 09/04/2027	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626556	du 16/11/2026 au 25/06/2027	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626557	du 01/02/2027 au 10/09/2027	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626558	du 19/04/2027 au 26/11/2027	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626559	du 28/06/2027 au 11/02/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626560	du 13/09/2027 au 21/04/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626561	du 29/11/2027 au 07/07/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626562	du 14/02/2028 au 22/09/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626563	du 24/04/2028 au 01/12/2028	Bègles (33)	AFPA BEGLES	Non éligible	
00626564	du 23/03/2026 au 11/12/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	
00635038	du 11/01/2027 au 20/08/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00635039	du 05/04/2027 au 19/11/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00635040	du 06/09/2027 au 14/04/2028	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00635041	du 06/12/2027 au 21/07/2028	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	
00627333	du 29/09/2025 au 21/05/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	
00627334	du 24/11/2025 au 09/07/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	